

Bulletin d'adhésion 2023

Office de Tourisme de l'Alsace Bossue

Forme juridique : Société Particulier Autre _____
 Enseigne ou raison sociale :

NOM Prénom :

Adresse :
 Code postal :
 Commune :

Téléphone :
 E-mail :
 Site Internet :

	Cotisation annuelle de base*	Nombre de gîtes, chambres	Sous-Total	Pack VISIBILITÉ + (50€)	TOTAL
Chambre d'hôtes / hébergement insolite	25 €				
**à partir du 2ème produit	20 €				
Gîte, meublé	30 €				
**Gîte, meublé, à partir du 2ème produit	25 €				
Camping, port de plaisance					
Entreprise ou site à vocation touristique	55 €				
Prestataire de services touristiques					
Restaurant					
Hébergement de groupe	60 €				
Hôtel-restaurant					
Artisan	35 €				
Brasserie					
Ferme, producteur, artisan					
Commerce					
Café, bar					
Association	22 €				
Individuel (CA, sympathisant)	10 €			/	
Auteur					

* Si un prestataire a plusieurs activités, il cotise pour chacune de celles-ci.

** Dans le cas d'un hébergeur qui a plusieurs hébergements, il cotise pour chacun de ceux-ci, avec un tarif dégressif à partir du deuxième produit.

L'adhésion couvre une année civile (de janvier à décembre) et doit être réglée le 1er juin au plus tard. Elle est effective dès réception du bulletin d'adhésion et du règlement.

Je souhaite régler mon adhésion :

- Par chèque, à l'ordre de l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue
- Par virement, en précisant votre nom, le nom de votre structure et la mention cotisation 2023 dans le libellé
IBAN : FR76 1027 8016 1500 0156 4484 572 – BIC : CMCIFR2A
- Par espèces

Je souhaite un reçu

- Souscripteur d'un pack** : j'accepte les conditions générales de ventes des prestations de services de l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue (voir Guide du partenariat adhérent de l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue)

Fait le :

à :

Signature et cachet :